FNB REVENU FIXE

FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES ÉCHELONNÉES 1-5 ANS RBC

Le 31 mars 2023

Gestionnaire de portefeuille *RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)*

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 10 mai 2023.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.

Le 31 mars 2023

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition principalement au rendement d'un portefeuille diversifié d'obligations de sociétés et d'État du Canada réparties dans cinq groupes dont les échéances s'échelonnent sur une période de un an à cinq ans, qui générera un revenu régulier tout en préservant le capital.

Le FNB obtiendra son exposition à des obligations de sociétés et d'État du Canada principalement au moyen de placements dans un portefeuille de cinq sous-portefeuilles pondérés de façon équivalente, dont chacun vise à offrir une exposition d'au moins 30 % à des obligations d'État et d'au plus 70 % à des obligations de sociétés. Les portefeuilles peuvent déroger de leurs pondérations cibles à l'occasion en raison des fluctuations du marché entre les rééquilibrages. L'exposition aux obligations d'État sera obtenue au moyen de placements directs dans une ou plusieurs obligations d'État. Chaque décision d'investir dans une obligation d'État est fondée sur l'évaluation de RBC GMA concernant la durée jusqu'à l'échéance de chaque obligation, la qualité de sa notation de crédit, son rendement à l'échéance et l'importance globale de la diversification des émetteurs. L'exposition aux obligations de sociétés sera obtenue principalement au moyen d'un placement dans un FNB d'obligations de sociétés Objectif à échéance RBC. La durée jusqu'à l'échéance de chaque sous-portefeuille s'inscrira dans une fourchette de un an à cinq ans. À la fin de chaque année, les parts du sous-portefeuille dont l'échéance est la plus rapprochée seront vendues, et le produit sera transféré dans un nouveau sous-portefeuille d'une durée de cinq ans à l'échéance afin de conserver l'échelonnement de un an à cinq ans. Le portefeuille sera rééquilibré chaque trimestre; toutefois, la fréquence peut être modifiée sans préavis.

Résultats

Au 31 mars 2023, la valeur liquidative du FNB s'élevait à 122 M$.

Au cours du dernier semestre, les parts du FNB ont progressé de 2,4 %. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

Le FNB a enregistré des gains au cours du semestre, les investisseurs ayant bénéficié de la hausse générale des rendements obligataires. Les taux fixés par la Banque du Canada (BdC) ont augmenté, car la montée d'inflation plus rapide que prévu a incité l'institution à relever son taux d'intérêt de référence, qui est passé de 3,25 % en septembre 2022 à 4,5 % en mars 2023.

Bien que les taux établis par la BdC aient augmenté, les rendements des obligations dont l'échéance est de deux à cinq ans ont en fait légèrement diminué au cours du semestre, car on s'attendait à ce que le ralentissement de la croissance économique force la BdC à commencer à abaisser les taux d'ici la fin de 2023.

Les obligations de sociétés dont l'échéance varie entre un an et cinq ans ont surpassé les obligations fédérales et provinciales grâce à leur rendement supplémentaire. Les titres à revenu fixe émis par des banques ont enregistré de faibles résultats après l'effondrement d'une banque américaine au début de mars, ce qui a fait craindre que les problèmes ne s'étendent à d'autres institutions financières. Les inquiétudes concernant le secteur de la finance ont été partiellement compensées par la bonne performance des fournisseurs de télécommunications.

Événements récents

De nombreux investisseurs croient que la BdC et la Réserve fédérale américaine mettront bientôt fin à leur série actuelle de hausses de taux d'intérêt et qu'elles pourraient commencer à réduire leurs taux d'ici la fin de l'année pour faire face à la crise du système bancaire et à une récession économique. Le gestionnaire de portefeuille n'est pas d'accord et pense plutôt que les deux banques centrales laisseront leurs taux inchangés jusqu'à la fin de 2023. En fait, la BdC pourrait se voir forcer de relever de nouveau son taux directeur d'ici la fin de l'été en raison du risque que l'inflation stagne, d'une vitalité du marché de l'emploi et d'une forte expansion économique intérieure et mondiale.

Le gestionnaire de portefeuille a constaté que les taux de défaillance des obligations demeurent faibles et que les valorisations sont faibles par rapport aux données historiques. Compte tenu du niveau actuel des rendements des obligations de sociétés et des valorisations intéressantes, les rendements devraient demeurer positifs au cours des six prochains mois. Un pourcentage élevé des obligations détenues par le FNB se négocient à escompte par rapport à leur valeur nominale, ce qui est fiscalement avantageux pour les investisseurs. Ceux-ci devraient continuer de s'attendre à une hausse de la volatilité à mesure que l'incidence de la montée des taux et du resserrement monétaire se répercutera sur l'économie et le système financier.

Le 31 décembre 2022, Charles F. Macfarlane a quitté son poste de membre du Comité d'examen indépendant (CEI). Le 1er janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du CEI. Joanne Vézina a été nommée membre du CEI le 1er février 2023. Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du CEI le 1er mars 2023.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Courtiers

Le FNB a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Pour les périodes closes les 31 mars 2023 at 2022, les commissions des parties liées se sont chiffrées à 10 000 $ (0 $ en 2022), soit 100 % (0 % en 2022) du total des coûts de transactions pour ce FNB.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;

b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;

c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.

Le 31 mars 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 31 mars 2023) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

		Augmentation (diminution) liée aux activités[1]					Distributions annuelles[2]					
Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour-sement de capital	Total	Actif net à la clôture
31 mars 2023	**17,79**	**0,22**	**(0,01)**	**(0,37)**	**0,62**	**0,46**	**(0,24)**	**–**	**–**	**–**	**(0,24)**	**18,00**
30 sept. 2022	19,37	0,44	(0,01)	(0,36)	(1,28)	(1,21)	(0,42)	–	–	–	(0,42)	17,79
30 sept. 2021	19,82	0,51	(0,01)	0,08	(0,57)	0,01	(0,44)	–	–	(0,01)	(0,45)	19,37
30 sept. 2020[3]	19,20	0,38	(0,01)	0,15	0,49	1,01	(0,38)	–	–	–	(0,38)	19,82
31 déc. 2019	18,96	0,55	(0,01)	(0,05)	0,21	0,70	(0,51)	–	–	–	(0,51)	19,20
31 déc. 2018	19,21	0,51	(0,01)	(0,31)	0,08	0,27	(0,50)	–	–	(0,03)	(0,53)	18,96

[1] L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

[2] Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

[3] La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%)[1]	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%)[1]	Ratio des frais d'opérations (%)[2]	Taux de rotation du portefeuille (%)[3]	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
31 mars 2023	**121 523**	**6 750**	**0,25**	**0,25**	**0,02**	**34,34**	**18,00**	**18,00**
30 sept. 2022	127 175	7 150	0,25	0,25	0,01	39,92	17,79	17,80
30 sept. 2021	183 075	9 450	0,25	0,25	0,01	49,21	19,37	19,37
30 sept. 2020[4]	213 072	10 750	0,25	0,25	–	14,07	19,82	19,84
31 déc. 2019	299 538	15 600	0,25	0,25	0,01	37,77	19,20	19,20
31 déc. 2018	205 759	10 850	0,25	0,25	0,01	39,46	18,96	18,87

[1] Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

[2] Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

[3] Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

[4] La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Des frais de gestion sont imputés directement et indirectement au FNB : indirectement, puisque celui-ci investit dans des parts d'autres FNB RBC, auxquels sont imputés des frais de gestion, et directement, en contrepartie d'autres activités du gestionnaire de portefeuille. Le total des frais de gestion ne peut dépasser 0,22 %, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne du FNB.

FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES ÉCHELONNÉES 1-5 ANS RBC

Le 31 mars 2023

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

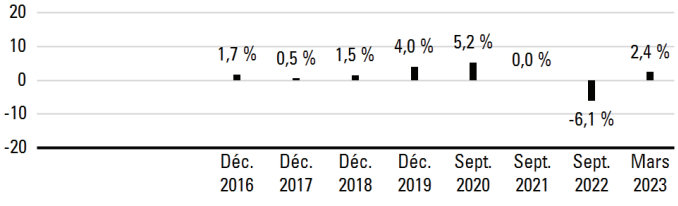

Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 25 janvier 2016.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre, la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2022 et le semestre clos le 31 mars 2023.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)
Au 31 mars 2023

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés	67,2
Obligations provinciales	20,2
Obligations fédérales	12,0
Trésorerie/Autres	0,6

Les 25 principaux titres*

	% de la valeur liquidative
FNB indiciel d'obligations de sociétés Objectif 2024 RBC	14,0
FNB indiciel d'obligations de sociétés Objectif 2025 RBC	14,0
FNB indiciel d'obligations de sociétés Objectif 2026 RBC	14,0
FNB indiciel d'obligations de sociétés Objectif 2027 RBC	14,0
FNB indiciel d'obligations de sociétés Objectif 2028 RBC	14,0
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 0,950 %, 15 juin 2025	6,0
Obligations du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1er juin 2024	5,9
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2027	3,0
Province de Québec, 2,750 %, 1er sept. 2028	3,0
Province de la Colombie-Britannique, 2,300 %, 18 juin 2026	3,0
Province d'Alberta, 2,200 %, 1er juin 2026	3,0
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2027	3,0
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 juin 2028	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Total	100,0

* Le FNB détient moins de 25 titres.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web respectif de chaque fonds d'investissement et sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.